

Exploration Azimut inc.

**États financiers
31 août 2025 et 2024**



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires d'Exploration Azimut inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Exploration Azimut inc. (la Société) aux 31 août 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 août 2025 et 2024;
- les états du résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale) pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les états des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 août 2025. Ces questions ont été

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1

Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
<p>Évaluation des indices de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation</p> <p><i>Se référer à la note 2, Résumé des méthodes comptables significatives, et à la note 4, Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques des états financiers.</i></p> <p>La valeur comptable des actifs d'exploration et d'évaluation a atteint 44 271 194 \$ au 31 août 2025. Les actifs d'exploration et d'évaluation sont passés en revue pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière ou lorsqu'un événement déclencheur est identifié. Pour déterminer s'il existe des indications de dépréciation, la direction doit faire appel à son jugement. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation (indicateurs de dépréciation) comprennent, sans s'y limiter, les suivants : (i) la période au cours de laquelle la Société a le droit d'explorer un secteur spécifique est expirée ou expirera dans un avenir rapproché et il n'est pas prévu de la renouveler; (ii) des dépenses d'exploration et d'évaluation substantielles dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; (iii) aucun gîte commercialement viable n'a été découvert et la direction a décidé de mettre fin à de telles activités dans un secteur spécifique.</p> <p>Le total de la perte de valeur liée aux actifs d'exploration et d'évaluation s'est établi à 2 003 000 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2025 et se rapportait à des claims abandonnés.</p> <p>Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance des actifs d'exploration et d'évaluation</p>	<p>Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer le jugement de la direction dans la détermination des indications de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation, qui comprend les éléments suivants : <ul style="list-style-type: none"> – Obtenir, pour tous les claims, en fonction des registres des gouvernements, des éléments probants à l'appui (i) du droit d'explorer les secteurs, et (ii) des dates d'expiration des claims. – Lire les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et obtenir la preuve de l'approbation des budgets pour (i) témoigner de la poursuite et de la planification des dépenses d'exploration et d'évaluation, (ii) évaluer si on s'attend à ce que le droit d'exploration dans des secteurs spécifiques soit renouvelé, et (iii) évaluer le fait que l'exploration et l'évaluation des ressources minérales dans des secteurs spécifiques n'ont pas mené à la découverte de gîtes commercialement viables et que, par conséquent, la direction a décidé de mettre fin à de telles activités dans ces secteurs spécifiques.



Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

et des jugements importants posés par la direction pour évaluer l'existence d'indications de dépréciation se rapportant à ces actifs. De ce fait, les procédures se rapportant à ces jugements de la direction ont fait intervenir un niveau élevé de subjectivité.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.



Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Maxime Guilbault.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 19 décembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A128042

Exploration Azimut inc.

États de la situation financière
(en dollars canadiens)

	Au 31 août 2025 \$	Au 31 août 2024 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 5)	13 639 750	11 766 113
Sommes à recevoir (note 6)	364 134	763 484
Frais payés d'avance	137 927	101 260
Crédits d'impôt et droits miniers à recevoir (note 10)	3 699 596	1 047 592
Actif disponible à la vente (note 9)	1 550 000	-
	<hr/>	<hr/>
	19 391 407	13 678 449
Actifs non courants		
Placements (note 7)	725 155	931 242
Immobilisations corporelles (note 8)	1 151 630	1 507 074
Actifs incorporels	30 773	1 930
Actifs au titre des droits d'utilisation	316 785	50 513
Actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	44 271 194	41 493 946
	<hr/>	<hr/>
	46 495 537	43 984 705
Total des actifs	<hr/> 65 886 944	<hr/> 57 663 154
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 120 995	3 392 355
Avances reçues pour travaux d'exploration	3 044 929	687 111
Obligations locatives	66 386	50 673
Passif découlant de la prime liée aux actions accréditives (note 12)	-	442 314
	<hr/>	<hr/>
	6 232 310	4 572 453
Passifs non courants		
Obligations locatives	253 941	-
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	2 033 120	1 977 549
Passifs d'impôt différé	860 249	1 351 318
	<hr/>	<hr/>
	3 147 310	3 328 867
Total des passifs	<hr/> 9 379 620	<hr/> 7 901 320
Capitaux propres		
Capital-actions (note 12)	73 933 931	65 200 783
Options de preneurs fermes	-	52 464
Options d'achat d'actions (note 13)	4 926 650	4 533 469
Surplus d'apport	5 190 098	5 039 601
Déficit	(27 543 355)	(25 064 483)
	<hr/>	<hr/>
Total des capitaux propres	<hr/> 56 507 324	<hr/> 49 761 834
Total des passifs et des capitaux propres	<hr/> 65 886 944	<hr/> 57 663 154
Évènements subséquents (note 20)		
<i>Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.</i>		
Approuvé par le conseil d'administration		
(s) Vanessa Laplante	Administratrice	Administrateur
(s) Jean-Marc Lulin		

Exploration Azimut inc.

États du Résultat net (perte nette) du résultat global (perte globale)

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions ordinaires)

	2025 \$	2024 \$
Produits		
Revenus de gestion de projets	<u>363 202</u>	<u>443 583</u>
Charges		
Générales et administratives (note 14)	1 883 860	2 499 736
Exploration générale (note 14)	31 159	10 379
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	<u>2 003 000</u>	<u>936 659</u>
Charges d'exploitation	<u>3 918 019</u>	<u>3 446 774</u>
Charges financières (produits), montant net		
Produits d'intérêts	(321 266)	(462 268)
Frais d'intérêts, frais bancaires et autres	19 587	60 687
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	<u>57 910</u>	<u>71 511</u>
	<u>(243 769)</u>	<u>(330 070)</u>
Autres pertes (gains)		
Variation de la juste valeur – placements (note 7)	221 802	566 009
Gain sur paiements d'options reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	(120 595)	(506 119)
Gain sur la vente d'actifs (note 10)	<u>-</u>	<u>(1 693 689)</u>
	<u>101 207</u>	<u>(1 633 799)</u>
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>(3 412 255)</u>	<u>(1 039 322)</u>
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé (note 16)	<u>933 383</u>	<u>1 081 917</u>
Résultat net (perte nette) et résultat global (perte globale) pour l'exercice	<u>(2 478 872)</u>	<u>42 595</u>
Résultat net (perte nette) par action de base et dilué(e) (note 17)	<u>(0,028)</u>	<u>0,00</u>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (note 17)	<u>90 019 401</u>	<u>85 221 422</u>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut inc.

États des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens, à l'exception des nombres d'actions ordinaires)

	Capital-actions		Options de preneurs fermes		Options d'achat d'actions		Surplus d'apport		Déficit		Total
	Nombre	\$	\$		\$		\$		\$		\$
Solde au 1^{er} septembre 2024	85 593 644	65 200 783	52 464	4 533 469	5 039 601	(25 064 483)	49 761 834				
Résultat net et résultat global pour la période	-	-	-	-	-	(2 478 872)	(2 478 872)				
Placement privé d'actions ordinaires (note 12)	14 520 666	8 712 400	-	-	-	-	-	-	-	8 712 400	
Actions émises pour l'acquisition d'un projet d'exploration	200 000	122 000	-	-	-	-	-	-	-	122 000	
Options d'achat d'actions échues (note 13)	-	-	-	(98 033)	98 033	-	-	-	-	-	
Options de preneurs fermes échues	-	-	(52 464)	-	52 464	-	-	-	-	-	
Options d'achat d'actions exercées (note 13)	240 000	88 800	-	(40 800)	-	-	-	-	-	48 000	
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	-	-	-	532 014	-	-	-	-	-	532 014	
Frais d'émission d'actions	-	(190 052)	-	-	-	-	-	-	-	(190 052)	
Solde au 31 août 2025	100 554 310	73 933 931	-	4 926 650	5 190 098	(27 543 355)	56 507 324				
Solde au 1^{er} septembre 2023	79 963 844	60 035 081	-	3 747 701	4 857 941	(25 107 078)	43 533 645				
Résultat net et résultat global pour la période	-	-	-	-	-	-	-	42 595	42 595		
Placement privé d'actions ordinaires	2 082 100	2 186 205	-	-	-	-	-	-	-	2 186 205	
Placement privé accréditif	2 992 700	6 000 365	-	-	-	-	-	-	-	6 000 365	
Moins : Prime	-	(3 037 592)	-	-	-	-	-	-	-	(3 037 592)	
Options d'achat d'actions exercées	555 000	343 974	-	(156 124)	-	-	-	-	-	187 850	
Options d'achat d'actions échues	-	-	-	(181 660)	181 660	-	-	-	-	-	
Rémunération fondée sur des actions	-	-	-	1 123 552	-	-	-	-	-	1 123 552	
Frais d'émission d'actions	-	(327 250)	52 464	-	-	-	-	-	-	(274 786)	
Solde au 31 août 2024	85 593 644	65 200 783	52 464	4 533 469	5 039 601	(25 064 483)	49 761 834				

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut inc.

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

	31 août 2025 \$	31 août 2024 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Résultat net (perte nette) pour l'exercice	(2 478 872)	42 595
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations corporelles (note 8)	39 746	72 810
Amortissement d'actifs incorporels	1 930	2 401
Amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation	59 192	60 606
Variation de la juste valeur, placements (note 7)	221 802	566 009
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	2 003 000	936 659
Gain sur paiements d'options reçus à l'égard d'actifs d'exploration et d'évaluation (note 10)	(120 595)	(506 119)
Gain sur la vente d'une propriété d'exploration (note 10)	-	(1 693 689)
Charges de rémunération fondée sur des actions (note 13)	416 227	952 504
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	57 910	71 511
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé (note 16)	<u>(933 383)</u>	<u>(1 081 917)</u>
	<u>(733 043)</u>	<u>(576 630)</u>
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Sommes à recevoir	(36 953)	214 649
Frais payés d'avance	(36 667)	58 788
Comptes créditeurs et charges à payer	498 902	342 430
Avances reçues pour travaux d'exploration	<u>2 357 818</u>	<u>469 502</u>
	<u>2 783 100</u>	<u>1 085 369</u>
	<u>2 050 057</u>	<u>508 739</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'actions ordinaires (note 12)	8 712 400	2 186 205
Émission d'actions accréditives	-	6 000 365
Frais d'émission d'actions	(190 052)	(436 828)
Options d'achat d'actions exercées (note 13)	48 000	187 850
Remboursement des obligations locatives	<u>(63 915)</u>	<u>(54 484)</u>
	<u>8 506 433</u>	<u>7 883 108</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Ajouts aux immobilisations corporelles (note 8)	(12 040)	(59 897)
Ajouts aux actifs incorporels	(30 773)	(2 270)
Recouvrement des assurances	-	88 100
Ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation	(9 733 108)	(5 808 903)
Paiements d'option reçus à l'égard d'actifs d'E&E (note 10)	100 000	890 000
Produit de la vente d'actifs d'E&E (note 10)	-	500 000
Produit de la vente de placements	69 285	-
Crédits d'impôt et droits miniers reçus	<u>923 783</u>	<u>4 447 010</u>
	<u>(8 682 853)</u>	<u>54 040</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 873 637	8 445 887
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>11 766 113</u>	<u>3 320 226</u>
	<u>13 639 750</u>	<u>11 766 113</u>
Information additionnelle		
Intérêts reçus	321 266	462 268
Intérêts versés	(10 211)	(9 705)
Information additionnelle relative aux flux de trésorerie (note 18)		

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

1 Nature des activités et renseignements généraux

Exploration Azimut inc. (« Azimut » ou la « Société »), régie par la Loi sur les sociétés par actions du Québec, se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minérales. Le siège social de la Société est situé au 110 rue De La Barre, bureau 224, Longueuil, Québec, Canada. Le secteur de l'exploitation minière et de l'exploration minérale implique un niveau de risque élevé et nul ne peut garantir que les programmes d'exploration et de mise en valeur prévus se solderont par des opérations minières rentables. Les actions de la Société se transigent à la Bourse de croissance TSX (« TSXV ») sous le symbole AZM et sur le marché OTCQX (« OTCQX ») sous le symbole AZMTF.

Jusqu'à ce qu'il ait été déterminé qu'une propriété renferme des réserves ou des ressources minérales pouvant être exploitées économiquement, ladite propriété est considérée comme un actif d'exploration et d'évaluation (« actif d'E&E »). La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La possibilité de récupérer les montants comptabilisés dans les actifs d'E&E dépend de la présence de réserves pouvant être exploitées économiquement, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et l'évaluation de ses propriétés, et du produit de la vente des actifs d'E&E.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les droits de propriété concernant les propriétés minérales dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration et d'évaluation de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas les droits de propriété à la Société. Les droits de propriété peuvent être assujettis à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conformes aux exigences réglementaires.

2 Résumé des méthodes comptables significatives

Les conventions comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*International Financial Reporting Standards* ou « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par le Bureau international des normes comptables (*International Accounting Standards Board*) (les « normes comptables IFRS »). Les conventions comptables appliquées dans les présents états financiers sont conformes à celles utilisées au cours des exercices précédents, sauf indication contraire. Le conseil d'administration de la Société a approuvé la publication de ces états financiers le 19 décembre 2025.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à leur juste valeur.

Devise de présentation et devise fonctionnelle

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la devise fonctionnelle de la Société.

Actifs contrôlés conjointement et activités d'exploration conjointes

Un actif contrôlé conjointement implique un contrôle conjoint et permet à la Société et à d'autres entreprises de détenir conjointement des actifs mis en commun ou acquis dans le cadre d'une entente, sans avoir à former une nouvelle société, un partenariat ou une autre entité.

Dans les cas où les activités de la Société se rapportent à des actifs contrôlés conjointement ou des activités d'exploration conjointes, les états financiers présentent la participation de la Société dans les actifs et les passifs, ainsi que les produits et les charges découlant des opérations conjointes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités disponibles, les soldes bancaires et les placements temporaires très liquides dont l'échéance initiale est de trois (3) mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont facilement convertibles en quantités déterminées de trésorerie.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

2 Résumé des conventions comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ultérieurement comptabilisé à la juste valeur par le biais du Résultat net (perte nette), alors l'évaluation initiale inclut les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la génération de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles les instruments ont été acquis.

- a) **Placements évalués à la juste valeur par le biais du Résultat net (perte nette) :** Les placements évalués à la juste valeur par le biais du Résultat net (perte nette) sont des placements en titres de capitaux propres initialement comptabilisés à la juste valeur et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale).
- b) **Au coût amorti :** Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui se composent exclusivement de paiements de capital et d'intérêt détenus dans le cadre d'un modèle d'affaires dont le but est de percevoir ces montants. Les actifs financiers au coût amorti sont initialement comptabilisés au montant qu'il est prévu de recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour les ramener à la juste valeur. Ultérieurement, les actifs financiers au coût amorti sont évalués en utilisant la méthode du taux d'intérêt en vigueur, diminué d'une provision pour les pertes anticipées. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société ainsi que les sommes à recevoir sont classés dans cette catégorie.

Les placements sont présentement évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur, incluant tout produit d'intérêt ou de dividendes, sont comptabilisées dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale).

Passifs financiers au coût amorti : Les comptes créateurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont classés dans les passifs financiers au coût amorti et sont initialement comptabilisés au montant exigible moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Les comptes créateurs et charges à payer et les avances reçues pour travaux d'exploration sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt en vigueur.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les douze (12) mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé et des pertes de valeur cumulées. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les frais de réparation et d'entretien sont passés en charges dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale) au cours de la période où ils sont engagés.

Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles deviennent disponibles selon la méthode du solde dégressif aux taux mentionnés ci-dessous, à l'exception des camps et des camps faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition, qui sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de 54 et 126 mois (les camps) et de 18 mois (camps faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition). L'amortissement des camps et des camps faisant l'objet d'un contrat de location-acquisition est capitalisé dans les actifs d'E&E.

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %
Équipement spécialisé	30 %
Véhicule	30 %

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

2 Résumé des conventions comptables significatives (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

La Société répartit le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. Les valeurs résiduelles, les méthodes d'amortissement et la durée de vie utile des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés dans les autres gains et pertes dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale).

Actifs d'E&E

Les actifs d'E&E comprennent les dépenses d'exploration et d'évaluation différées et les propriétés minérales. Les coûts engagés durant les activités qui précèdent le début de l'exploration et l'évaluation des ressources minérales, soit tous les coûts engagés avant l'obtention des droits légaux d'exploration pour un secteur, sont passés en charges dès qu'ils sont engagés et sont présentés à la rubrique *Exploration générale* dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale).

Les actifs d'E&E comprennent les droits dans des propriétés minérales, payés ou acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs, ainsi que les coûts liés à la recherche initiale de dépôts minéralisés ayant un potentiel économique ou pour obtenir plus d'information sur les dépôts minéralisés existants. Les droits de propriétés minérales sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les droits de propriétés minérales et les options visant l'acquisition d'une participation indivise dans des droits de propriétés minérales sont amortis uniquement lorsque ces propriétés sont mises en production commerciale. Ces coûts sont dépréciés lorsque les propriétés sont abandonnées ou lorsque le recouvrement des coûts ou l'accès aux ressources est incertain.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Puisque les options ne peuvent être exercées qu'à l'entièvre discréction du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés.

Les paiements d'option sont comptabilisés comme des ajouts aux actifs d'E&E lorsque les paiements sont faits, ou en réduction des actifs d'E&E lorsque les paiements sont reçus.

De temps à autre, la Société peut acquérir ou se départir d'une propriété conformément aux modalités d'une entente d'option. Puisque les options ne peuvent être exercées qu'à l'entièvre discréction du détenteur de l'option, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés.

Le produit de la vente de propriétés minérales est appliqué pour chaque propriété en réduction des coûts d'acquisition, puis en réduction des coûts d'exploration, et tout montant résiduel est porté dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale), à moins que des travaux soient contractuellement requis, auquel cas le gain résiduel est reporté et sera réduit lorsque les déboursés contractuels seront effectués.

Les fonds reçus de partenaires pour des travaux d'exploration réalisés sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux, conformément aux ententes, sont comptabilisés dans les états de la situation financière comme des avances reçues pour travaux d'exploration. Ces montants sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués. Les honoraires de gestion de projet reçus lorsque la Société est gérant des travaux sont portés dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale).

Les coûts d'exploration et d'évaluation de la Société pour chaque secteur d'intérêt distinct sont capitalisés et comprennent les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à l'excavation de tranchées, au forage et à d'autres travaux nécessaires à la recherche de minerai, comme les levés topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques. Ils reflètent également les coûts liés à l'établissement de la viabilité technique et commerciale de l'extraction d'une ressource minérale identifiée par l'exploration ou acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou d'une acquisition d'actifs.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent le coût des éléments suivants :

- établir le volume et la teneur de dépôts par des activités de forage carotté, d'excavation de tranchées et d'échantillonnage dans un corps minéralisé;
- déterminer les méthodes optimales d'extraction et les procédés métallurgiques et de traitement;
- les études relatives à l'arpentage, au transport et aux besoins d'infrastructures;
- les activités relatives aux permis; et

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

2 Résumé des conventions comptables significatives (suite)

Actifs d'E&E (suite)

- les évaluations économiques visant à déterminer si le développement de la matière minéralisée est commercialement justifié, y compris des études d'évaluation préliminaire, de préfaisabilité et de faisabilité finale.

Lorsqu'un projet entre en phase de développement, les coûts d'exploration et d'évaluation sont capitalisés en coûts de développement dans les immobilisations corporelles et sont révisés pour dépréciation.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les frais généraux directement attribuables à ces activités.

Les flux de trésorerie attribuables aux coûts d'E&E capitalisés sont classés dans les activités d'investissement dans les états des flux de trésorerie.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les immobilisations corporelles et les actifs d'exploration et d'évaluation sont passés en revue par la direction pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière ou lorsqu'un événement déclencheur est identifié. Les actifs d'E&E sont analysés par secteur d'intérêt. Si de telles indications existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer s'il y a dépréciation. Lorsque l'actif ne génère pas de flux de trésorerie indépendants d'autres actifs, la Société estime le montant recouvrable du groupe d'actifs dont l'actif en question fait partie.

Le montant recouvrable d'un actif est équivalent au montant le plus élevé entre la juste valeur moins le coût de vente ou la valeur d'usage. Pour déterminer la valeur d'usage, les futurs flux de trésorerie estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle, selon un taux d'actualisation avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques à l'actif pour lequel les futurs flux de trésorerie estimatifs n'ont pas été ajustés.

Si le montant recouvrable d'un actif ou d'un groupe d'actifs est considéré inférieur à sa valeur comptable, la valeur comptable est alors réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale). Lorsqu'une reprise de valeur est ultérieurement comptabilisée, la valeur comptable est augmentée au montant recouvrable estimatif révisé, mais uniquement dans la mesure où ce montant ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Une reprise est comptabilisée en réduction de la charge pour perte de valeur dans la période.

Assistance gouvernementale

La Société a droit à un crédit d'impôt remboursable à l'égard des frais d'exploration admissibles engagés dans la province de Québec et à un crédit de droits miniers, lesquels sont appliqués en réduction des frais d'exploration différés dans l'état de la situation financière ou comptabilisés dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale) lorsque les dépenses d'exploration générale qui y sont associées ont été comptabilisées dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale).

Provisions et obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une provision est comptabilisée lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite, résultant d'évènements passés, lorsqu'il est probable qu'un déboursé d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Si l'impact est significatif, les provisions sont évaluées en actualisant les futurs flux de trésorerie anticipés à un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et, au besoin, les risques spécifiques au passif.

Les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont évaluées en fonction des meilleures estimations de la direction quant à la charge nécessaire pour régler l'obligation à la date du bilan, et sont actualisées lorsque l'effet est significatif. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. La hausse de la provision liée au passage du temps est comptabilisée dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale). Les changements dans les hypothèses ou les estimations sont reflétés dans la période au cours de laquelle ils surviennent. La Société comptabilise également un montant correspondant d'actif, lequel est amorti de façon logique et systématique.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

2 Résumé des conventions comptables significatives (suite)

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur des options d'achat d'actions accordées aux employés est comptabilisée en charge ou capitalisée dans les actifs d'E&E sur la période d'exercice, avec une augmentation correspondante des options d'achat d'actions. Un individu est considéré comme un employé lorsque cet individu est un employé à des fins juridiques ou fiscales (employé direct) ou qu'il offre des services similaires à ceux offerts par un employé direct, incluant les administrateurs de la Société.

La juste valeur est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période au cours de laquelle les options pourront être exercées. La juste valeur des options octroyées est évaluée à l'aide du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes, en tenant compte des conditions auxquelles les options ont été accordées. À chaque date de l'état de la situation financière, le montant comptabilisé en charge est ajusté pour refléter le nombre réel d'options d'achat d'actions qui devraient être exerçables.

Capital-actions et bons de souscription

Les actions ordinaires et les bons de souscription sont classés dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ou de bons de souscription sont comptabilisés en diminution des produits dans les capitaux propres au cours de la période où ces transactions ont lieu. Les produits découlant de placements d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au prorata de leur valeur au sein des unités, en utilisant la méthode d'évaluation de Black-Scholes pour déterminer la juste valeur des bons de souscription émis.

Les bons de souscription émis à des courtiers en lien avec des financements par capitaux propres sont comptabilisés dans les frais d'émission d'actions en réduction du capital-actions, avec un crédit correspondant aux bons de souscription.

Actions accréditives

La Société finance certaines de ses dépenses d'exploration et d'évaluation par le biais d'émissions d'actions accréditives. Les déductions pour dépenses relatives aux ressources aux fins de l'impôt sur le revenu font l'objet d'une renonciation au bénéfice des investisseurs conformément aux lois fiscales en vigueur. La Société comptabilise un passif d'impôt différé pour les actions accréditives et un recouvrement d'impôt différé au moment où les dépenses admissibles sont engagées. L'écart entre le prix coté des actions ordinaires et le montant payé pour les actions par les investisseurs (la « prime »), évalué selon la méthode de la valeur résiduelle, est comptabilisé dans les autres passifs, et est renversé dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale) à titre de recouvrement d'impôt différé lorsque les dépenses admissibles sont effectuées.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu pour les périodes présentées comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt sur le revenu est comptabilisé dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale), sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres. Dans ce cas, l'impôt est comptabilisé directement dans les autres éléments de la perte globale ou dans les capitaux propres, respectivement. Les impôts miniers sont des impôts perçus par les provinces canadiennes à l'égard des activités minières et sont considérés comme des impôts sur le revenu puisqu'ils sont basés sur un pourcentage des profits miniers.

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt qui devrait être payable sur les bénéfices imposables pour l'année, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la fin de la période, ajusté pour tenir compte de modifications aux impôts payables à l'égard d'années antérieures. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont sujettes à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif, en tenant compte des écarts temporaires entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers. Les écarts temporaires ne sont pas pris en compte s'ils découlent de la comptabilisation initiale de l'écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le profit ou la perte comptable ni le profit ou la perte imposable.

Le montant d'impôt différé est basé sur la façon anticipée de réalisation ou de règlement de la valeur comptable des actifs et des passifs, en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de présentation du bilan.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

2 Résumé des conventions comptables significatives (suite)

Impôt sur le revenu (suite)

Un actif d'impôt différé est comptabilisé uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible contre lequel l'actif pourra être utilisé.

Les actifs et les passifs d'impôts différés sont présentés étant non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le revenu qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

Perte par action

La Société présente les données sur le bénéfice par action de base et dilué pour ses actions ordinaires, calculées en divisant la perte par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. La perte par action diluée est déterminée en ajustant la perte et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte de l'effet de tous les bons de souscription, les unités de courtiers et les options d'achat d'actions qui pourraient faire augmenter le nombre total d'actions ordinaires, dans le cas où ceux-ci n'auraient pas un impact antidilutif.

Information sectorielle

La Société n'exerce ses activités que dans un seul secteur : l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minérales. Toutes les activités de la Société se déroulent dans la province de Québec (Canada).

3 Normes comptables adoptées et normes comptables émises mais pas encore en vigueur

Nouvelles normes comptables publiées mais pas encore en vigueur

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

Le 9 avril 2024, l'IASB a émis la norme IFRS 18 afin d'améliorer la communication d'information à l'égard de la performance financière. La nouvelle norme remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. Elle reprend telles quelles plusieurs des exigences d'IAS 1. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, bien que l'application anticipée soit permise.

La nouvelle norme comptable introduit des changements importants à la structure des comptes de résultats et introduit de nouveaux principes pour le regroupement et le fractionnement de l'information.

L'impact de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminé par la Société.

Modifications à IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié des *Modifications au classement et à l'évaluation des instruments financiers* (Modifications à IFRS 9, *Instruments financiers* et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*). Les modifications à IFRS 9 clarifient les dispositions relatives à la décomptabilisation et le classement d'actifs et de passifs financiers spécifiques respectivement, tandis que les modifications à IFRS 7 clarifient les exigences quant aux informations qui doivent être fournies à l'égard des instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (perte globale) et des modalités contractuelles qui pourraient modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels selon la survenance ou non d'une éventualité.

Les modifications à IFRS 9 et IFRS 7 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise.

L'impact de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminé par la Société.

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques

Plusieurs des montants présentés dans les états financiers exigent de la direction qu'elle procède à des estimations, qu'elle formule des hypothèses ou qu'elle exerce un jugement. Ces jugements et ces estimations sont réévalués en continu et sont basés sur l'expérience de la direction et sa connaissance des faits pertinents et des circonstances. Les résultats réels pourraient être différents des montants présentés dans les états financiers. Les révisions des estimations sont comptabilisées de façon prospective.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables (suite)

Les éléments où des hypothèses et des estimations critiques ont un impact sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale de propriétés et d'immobilisations minières puisque les activités minières sont assujetties aux lois et règlements régissant la protection de l'environnement. Les coûts découlant des travaux de préparation pour le démantèlement d'un site, actualisés à leur valeur actuelle nette, sont comptabilisés et capitalisés dans la valeur comptable de l'actif, dès que l'obligation d'engager de tels coûts survient. Le taux d'actualisation utilisé est basé sur un taux avant impôt reflétant les conditions actuelles du marché de la valeur temporelle de l'argent et les risques spécifiques au passif, en excluant les risques pour lesquels les futurs flux de trésorerie estimatifs ont déjà été ajustés. Le passif en question est ajusté à chaque période pour la désactualisation et pour des changements dans le taux d'actualisation basé sur les conditions actuelles du marché, le montant des flux de trésorerie sous-jacents requis pour régler l'obligation ou le moment où ils seront requis. La Société comptabilise également un montant d'actif correspondant, lequel est amorti sur la durée de vie utile résiduelle de l'actif.

Les futurs coûts de réhabilitation sont comptabilisés en se fiant sur les meilleures estimations de la direction, à la fin de chaque période, des charges décaissées non actualisées qui devront être engagées à chaque site. Toute variation de ces estimations est reflétée dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée. La comptabilisation des obligations de réhabilitation et de restauration exige de la direction qu'elle procède à des estimations des futurs coûts que la Société devra engager à chaque site pour compléter les travaux de réhabilitation et de restauration requis pour se conformer aux lois et règlements en vigueur.

La Société estime également le moment où ces déboursés seront requis, qui est sujet à changement et qui est présentement estimé à 2027 dans la région du Nunavik et à 2033 dans la région de la Baie James (propriété Elmer); il s'agit d'une estimation comptable critique de la part de la Société. Les coûts réels engagés pourraient différer des montants estimés. De plus, l'évolution des lois et des règlements en matière d'environnement dans l'avenir pourrait augmenter l'ampleur des travaux de restauration et de réhabilitation exigés de la Société. Toute augmentation des futurs coûts pourrait avoir une incidence importante sur les montants prévus pour les activités de restauration et de réhabilitation.

Les éléments où le jugement a un impact important sur les montants présentés dans les états financiers sont décrits ci-dessous :

a) Évaluation du crédit de droits remboursable pour perte et du crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources

Les crédits de droits miniers remboursables et les crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources pour les périodes courante et antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à chaque date de l'état de la situation financière. Des incertitudes existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, y compris celle s'appliquant aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement. Le calcul des crédits de droits miniers et des crédits d'impôt relatifs aux ressources réclamés par la Société implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues, ou de futurs changements à ces hypothèses, pourraient nécessiter des ajustements aux crédits de droits miniers et aux crédits d'impôt relatifs aux ressources, aux actifs et aux coûts d'exploration et d'évaluation, et aux charges d'impôt sur le revenu lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société, son rendement financier et ses flux de trésorerie.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

4 Estimations, jugements et hypothèses comptables critiques (suite)

b) Dépréciation d'actifs non financiers

L'évaluation par la Société de la valeur comptable des actifs non financiers repose sur de nombreuses hypothèses et peut différer considérablement des montants réellement recouvrables. Les montants recouvrables sont fondés, en partie, sur certains facteurs qui peuvent être partiellement ou totalement indépendants du contrôle de la Société. Cette évaluation consiste à comparer les montants recouvrables estimés des actifs non financiers à leur valeur comptable. Les montants recouvrables estimatifs peuvent différer des montants réellement recouvrables et ces différences peuvent être importantes et pourraient avoir une incidence significative sur la situation financière et le résultat des activités de la Société. Les actifs sont passés en revue pour des indications de dépréciation à chaque date de l'état de la situation financière ou lorsqu'un événement déclencheur est identifié.

La direction est tenue d'exercer un jugement pour évaluer s'il existe des indicateurs de dépréciation qui pourraient mener à l'exigence de procéder à un test de dépréciation formel en lien avec les actifs d'exploration et d'évaluation. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de dépréciation (indicateurs de dépréciation) comprennent, sans s'y limiter : (i) la période au cours de laquelle la Société a le droit d'explorer un secteur spécifique est expirée ou expirera dans un avenir rapproché et il n'est pas prévu de la renouveler; (ii) des dépenses d'exploration et d'évaluation substantielles dans un secteur spécifique ne sont ni budgétées ni planifiées; et (iii) aucun gîte commercialement viable n'a été découvert et la direction a décidé de mettre fin à de telles activités dans un secteur spécifique.

En se basant sur une analyse de dépréciation effectuée en 2025, la Société a déprécié certaines propriétés pour lesquelles des claims ont été abandonnés. Dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec (la « région de la Baie James »), les propriétés ont été dépréciées d'un montant total de 1 897 902 \$ en incluant la propriété Pikwa, qui a été vendue après le 31 août 2025, classée en tant qu'actif disponible à la vente et dépréciée d'un montant de 967 132 \$ afin de refléter la valeur de réalisation nette. Dans la région du Nunavik, les propriétés ont été dépréciées d'un montant total de 105 098 \$ (voir la note 10).

5 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 août 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 13 639 750 \$ (11 766 113 \$ – 31 août 2024) et comprenaient une somme de 9,1 millions de dollars détenue dans des comptes d'épargne à intérêt élevé portant intérêt à un taux de 3,48 % (5,5 millions de dollars portant intérêt à un taux de 4,15 % – 31 août 2024), encaissables en tout temps sans pénalité.

6 Sommes à recevoir

	Au 31 août 2025	Au 31 août 2024
	\$	\$
Taxes à la consommation	338 230	510 872
Sommes à recevoir	<u>25 904</u>	<u>252 612</u>
Sommes à recevoir - Courantes	<u>364 134</u>	<u>763 484</u>

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

7 Placements

	2025 \$	2024 \$
Placements évalués à la juste valeur par le biais du Résultat net (perte ne		
Solde d'ouverture	931 242	36 251
Acquisitions (note 10j)	85 000	-
Reçu à la cession d'actifs d'E&E (note 10k)	-	1 461 000
Cession	(69 285)	-
Variation de la juste valeur	(221 802)	(566 009)
Solde de fermeture	725 155	931 242

Les placements se composent principalement d'actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse. La juste valeur de chaque placement en actions ordinaires est basée sur les cours du marché pour ces actions sur des marchés boursiers reconnus à la fin de chaque période de présentation.

8 Immobilisations corporelles

	Mobilier de bureau \$	Matériel de bureau \$	Matériel informatique \$	Équipement spécialisé \$	Camp ⁽¹⁾ \$	Véhicules ⁽¹⁾ \$	Total \$
Exercice terminé le 31 août 2025							
Valeur comptable nette à l'ouverture	596	-	30 238	164 205	1 312 035	-	1 507 074
Ajouts	-	-	9 839	2 201	-	-	12 040
Changement de l'estimation	-	-	-	-	(2 339)	-	(2 339)
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(596)	-	(8 979)	(44 076)	(311 494)	-	(365 145)
Valeur comptable nette à la clôture	-	-	31 098	122 330	998 202	-	1 151 630
Au 31 août 2025							
Coût	23 363	29 914	129 967	243 677	2 635 065	3 702	3 065 688
Amortissement cumulé	(23 363)	(29 914)	(98 869)	(121 347)	(1 636 863)	(3 702)	(1 914 058)
Valeur comptable nette	-	-	31 098	122 330	998 202	-	1 151 630

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

8 Immobilisations corporelles (suite)

	Mobilier de bureau	Matériel de bureau	Matériel informatique	Équipement spécialisé	Camp ⁽¹⁾	Véhicules ⁽¹⁾	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 31 août 2024							
Valeur comptable nette à l'ouverture							
l'ouverture	1 650	5 606	32 430	256 366	1 241 727	92	1 537 871
Ajouts	700	-	7 297	51 900	-	-	59 897
Cession	-	-	-	(88 100)	-	-	(88 100)
Changement de l'estimation	-	-	-	-	356 114	-	356 114
Amortissement pour l'exercice ⁽¹⁾	(1 754)	(5 606)	(9 489)	(55 961)	(285 806)	(92)	(358 708)
Valeur comptable nette à la clôture							
	596	-	30 238	164 205	1 312 035	-	1 507 074
Au 31 août 2024							
Coût	23 363	29 914	120 128	241 476	2 637 403	3 702	3 055 986
Amortissement cumulé	(22 767)	(29 914)	(89 890)	(77 271)	(1 325 368)	(3 702)	(1 548 912)
Valeur comptable nette	596	-	30 238	164 205	1 312 035	-	1 507 074

(1) Un montant de 325 399 \$ est inclus dans les actifs d'E&E pour l'amortissement d'immobilisations corporelles pour la période terminée le 31 août 2025 (285 898 \$ – 31 août 2024).

9 Actif disponible à la vente

Le 12 novembre 2025, Azimut et SOQUEM inc. (« SOQUEM ») ont conclu une entente avec Ressources PMET inc. (« PMET ») pour la vente de l'intérêt participatif de 50 % d'Azimut dans la coentreprise Pikwa (« Pikwa ») à PMET. En contrepartie de la vente de sa participation dans Pikwa, Azimut a reçu 420 958 actions ordinaires de PMET, ce qui représente un produit brut de 1 550 000 \$. La transaction a été conclue le 28 novembre 2025.

	\$
Intérêt participatif dans Pikwa	
Valeur comptable de la propriété – 31 août 2025	2 517 132
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation ⁽¹⁾	<u>(967 132)</u>
Solde de fermeture – 31 août 2025	1 550 000

(1) Au 31 août 2025, Azimut a classé son intérêt participatif de 50 % dans Pikwa comme un actif disponible à la vente dans les actifs courants au montant moindre entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation

Toutes les propriétés minérales sont situées dans la province de Québec.

Variation des actifs d'E&E en 2025

Propriété minérale	Participation indivise %	Coût au 31 août 2024 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Reclassement (note 9) \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2025 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2024 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2025 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2025 \$
Baie James – Or											
Elmer (zone Patwon) (l)	100	231 433	271 590	-	-	-	503 023	-	-	-	503 023
Coûts d'acquisition		31 286 155	794 878	-	-	(289 161)	31 791 872	-	-	-	31 791 872
Coûts d'exploration		31 517 588	1 066 468	-	-	(289 161)	32 294 895	-	-	-	32 294 895
SOQUEM – Alliance BJ (a)	50	26 423	11 471	-	-	-	37 894	-	-	-	37 894
Coûts d'acquisition		297 917	3 259	-	-	(1 474)	299 702	-	-	-	299 702
Coûts d'exploration		324 340	14 730	-	-	(1 474)	337 596	-	-	-	337 596
Opinaca (c)	25 à 50	166 159	3 580	-	-	-	169 739	(166 159)	-	(166 159)	3 580
Coûts d'acquisition		286 580	3 421	-	-	(1 493)	288 508	(286 580)	-	(286 580)	1 928
Coûts d'exploration		452 739	7 001	-	-	(1 493)	458 247	(452 739)	-	(452 739)	5 508
Wabamisk (zone Rosa) (d)	100	65 418	29 624	-	-	-	95 042	-	-	-	95 042
Coûts d'acquisition		352 173	205 586	-	-	(89 739)	468 020	-	-	-	468 020
Coûts d'exploration		417 591	235 210	-	-	(89 739)	563 062	-	-	-	563 062
Autres	100	48 824	7 176	-	-	-	56 000	(39 698)	(16 302)	(56 000)	-
Coûts d'acquisition		43 608	365	-	-	(134)	43 839	(37 355)	(6 484)	(43 839)	-
Coûts d'exploration		92 432	7 541	-	-	(134)	99 839	(77 053)	(22 786)	(99 839)	-
Total Baie James – Or		32 804 690	1 330 950	-	-	(382 001)	33 753 639	(529 792)	(22 786)	(552 578)	33 201 061
Baie James – MCS **											
Mercator	100	112 671	64 584	-	-	-	177 255	-	(88 628)	(88 628)	88 627
Coûts d'acquisition		181 185	125 188	-	-	(4 161)	302 212	-	(150 873)	(150 873)	151 339
Coûts d'exploration		293 856	189 772	-	-	(4 161)	479 467	-	(239 501)	(239 501)	239 966
Corne	100	56 817	-	-	-	-	56 817	-	(28 408)	(28 408)	28 409
Coûts d'acquisition		87 671	6 713	-	-	-	94 384	-	(47 092)	(47 092)	47 292
Coûts d'exploration		144 488	6 713	-	-	-	151 201	-	(75 500)	(75 500)	75 701
JBN	100	506 280	210 622	-	-	-	716 902	-	(98 808)	(98 808)	618 094
Coûts d'acquisition		198 638	1 329 652	-	-	(370 198)	1 158 092	-	(18 164)	(18 164)	1 139 928
Coûts d'exploration		704 918	1 540 274	-	-	(370 198)	1 874 994	-	(116 972)	(116 972)	1 758 022

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2025 (suite)

Propriété minérale	Partici-pation indivise %	Coût au 31 août 2024 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Reclassement (note 9) \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2025 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2024 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2025 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2025 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2025 \$
Baie James – MCS (suite)											
JBL	100										
Coûts d'acquisition		73 448	3 170	-	-	-	76 618	-	(60 086)	(60 086)	16 532
Coûts d'exploration		996 284	86 461	-	-	(6 166)	1 076 579	-	(372 814)	(372 814)	703 765
		1 069 732	89 631	-	-	(6 166)	1 153 197	-	(432 900)	(432 900)	720 297
Wapatik	(e)	100									
Coûts d'acquisition		-	40 480	-	-	-	40 480	-	-	-	40 480
Coûts d'exploration		10 230	17 886	-	-	(7 947)	20 169	-	-	-	20 169
		10 230	58 366	-	-	(7 947)	60 649	-	-	-	60 649
Wabamisk – MCS (zone Fortin)	100										
Coûts d'acquisition		46 029	62 758	-	-	-	108 787	(32 929)	-	(32 929)	75 858
Coûts d'exploration		938 742	5 792 552	-	-	(2 673 648)	4 057 646	(916 580)	-	(916 580)	3 141 066
		984 771	5 855 310	-	-	(2 673 648)	4 166 433	(949 509)	-	(949 509)	3 216 924
Dalmas et Galinée	(b)	50									
Coûts d'acquisition		88 686	33 992	-	-	-	122 678	-	-	-	122 678
Coûts d'exploration		2 654 377	171 836	-	-	(32 099)	2 794 114	-	-	-	2 794 114
		2 743 063	205 828	-	-	(32 099)	2 916 792	-	-	-	2 916 792
SOQUEM – MCS	(a)	50									
Coûts d'acquisition		213 092	29 371	-	(128 032)	-	114 431	-	-	-	114 431
Coûts d'exploration		2 706 041	56 228	-	(1 421 968)	(19 631)	1 320 670	-	(967 132)	(967 132)	353 538
		2 919 133	85 599	-	(1 550 000)	(19 631)	1 435 101	-	(967 132)	(967 132)	467 969
Autres – MCS	100										
Coûts d'acquisition		54 888	-	-	-	-	54 888	(21 408)	(21 280)	(42 688)	12 200
Coûts d'exploration		8 289	37 084	-	-	(16 689)	28 684	(88)	(21 831)	(21 919)	6 765
		63 177	37 084	-	-	(16 689)	83 572	(21 496)	(43 111)	(64 607)	18 965
Total Baie James – MCS		8 933 368	8 068 577	-	(1 550 000)	(3 130 539)	12 321 406	(971 005)	(1 875 116)	(2 846 121)	9 475 285
Baie James – MCS - Sous option											
Corvet, Kaanaayaa et Wabamisk Est	(i)	100									
Coûts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		-	315	-	-	-	315	-	-	-	315
		-	315	-	-	-	315	-	-	-	315
Pilipas	(j)	100									
Coûts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		6 800	3 125	(8 429)	-	(1 378)	118	-	-	-	118
		6 800	3 125	(8 429)	-	(1 378)	118	-	-	-	118

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024
(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2025 (suite)

Propriété minérale	Partici- pation indivise %	Coût au 31 août 2024	Ajouts	Paiements d'options	Reclassement (note 9)	Crédit d'impôt	Coût au 31 août 2025	Dépréciation cumulée au 31 août 2024	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2025	Valeur comptable nette au 31 août 2025
Baie James – MCS - Sous option (suite)											
Kukamas	(f)	100									
Coûts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		55 976	26 607	(55 976)	-	-	26 607	-	-	-	26 607
		55 976	26 607	(55 976)	-	-	26 607	-	-	-	26 607
Baie James – MCS - Sous option		62 776	30 047	(64 405)	-	(1 378)	27 040	-	-	-	27 040
Total Baie James		41 800 834	9 429 574	(64 405)	(1 550 000)	(3 513 918)	46 102 085	(1 500 797)	(1 897 902)	(3 398 699)	42 703 386
Nunavik – MCS											
Rex-Duquet	(g, h)	100									
Coûts d'acquisition		1 384 830	60 732	-	-	-	1 445 562	(1 250 826)	(41 952)	(1 292 778)	152 784
Coûts d'exploration		4 235 537	123 038	-	-	(27 430)	4 331 145	(3 855 358)	-	(3 855 358)	475 787
		5 620 367	183 770	-	-	(27 430)	5 776 707	(5 106 184)	(41 952)	(5 148 136)	628 571
Rex Sud	(h)	100									
Coûts d'acquisition		532 267	51 246	-	-	-	583 513	(342 053)	(63 112)	(405 165)	178 348
Coûts d'exploration		715 504	212 554	-	-	(34 409)	893 649	(440 251)	-	(440 251)	453 398
		1 247 771	263 800	-	-	(34 409)	1 477 162	(782 304)	(63 112)	(845 416)	631 746
Nantais	(h)	100									
Coûts d'acquisition		185 487	-	-	-	-	185 487	(185 487)	-	(185 487)	-
Coûts d'exploration		326 121	61	-	-	(27)	326 155	(326 121)	34	(326 155)	-
		511 608	61	-	-	(27)	511 642	(511 608)	34	(511 642)	-
Doran		100									
Coûts d'acquisition		126 004	-	-	-	-	126 004	-	-	-	126 004
Coûts d'exploration		50 190	-	-	-	-	50 190	-	-	-	50 190
		176 194	-	-	-	-	176 194	-	-	-	176 194
Total Nunavik – MCS		7 555 940	447 631	-	-	(61 866)	7 941 705	(6 400 096)	(105 098)	(6 505 194)	1 436 511
Nunavik – Or											
Autres		100									
Coûts d'acquisition		738 409	-	-	-	-	738 409	(738 409)	-	(738 409)	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
Total Nunavik – Or		1 720 650	-	-	-	-	1 720 650	(1 720 650)	-	(1 720 650)	-

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2025 (suite)

Propriété minérale	Partici-pation indivise %	Coût au 31 août 2024	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Reclassement (note 9) \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2025	Dépréciation cumulée au 31 août 2024 \$	Dépréciation	Dépréciation cumulée au 31 août 2025 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2025 \$
Nunavik – Uranium											
Rae Nord *	100	485 129	-	-	-	-	485 129	(485 129)	-	(485 129)	-
Coûts d'acquisition		709 305	-	-	-	-	709 305	(709 305)	-	(709 305)	-
Total Nunavik – Uranium		1 194 434	-	-	-	-	1 194 434	(1 194 434)	-	(1 194 434)	-
Total Nunavik		10 471 024	447 631	-	-	(61 866)	10 856 789	(9 315 180)	(105 098)	(9 420 278)	1 436 511
Total des actifs d'E&E		52 271 858	9 877 205	(64 405)	(1 550 000)	(3 575 784)	56 958 874	(10 815 977)	(2 003 000)	(12 818 977)	44 139 897

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

** MCS = minéraux critiques et stratégiques

Il est à noter que les substances reflètent la cible principale des travaux d'exploration effectués au cours de la période. Ce classement peut changer au fil du temps.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variation des actifs d'E&E en 2024

Propriété minérale	Partici-pation indivise %	Coût au 31 août 2023 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Vente de propriété \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2024 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2023 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2024 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2024 \$
Baie James – Or											
Elmer	100										
Coûts d'acquisition		198 676	32 757	-	-	-	231 433	-	-	-	231 433
Coûts d'exploration		28 793 141	3 285 893	-	-	(792 879)	31 286 155	-	-	-	31 286 155
		<u>28 991 817</u>	<u>3 318 650</u>	-	-	(792 879)	<u>31 517 588</u>	-	-	-	<u>31 517 588</u>
SOQUEM – Alliance BJ	(a)	50									
Coûts d'acquisition		74 000	7 048	-	-	-	81 048	-	-	-	81 048
Coûts d'exploration		454 069	9 504	-	-	(24 483)	439 090	-	-	-	439 090
		<u>528 069</u>	<u>16 552</u>	-	-	(24 483)	<u>520 138</u>	-	-	-	<u>520 138</u>
Opinaca *	(c)	25 à 100									
Coûts d'acquisition		166 159	-	-	-	-	166 159	(148 416)	(17 743)	(166 159)	-
Coûts d'exploration		286 580	-	-	-	-	286 580	(264 231)	(22 349)	(286 580)	-
		<u>452 739</u>	<u>-</u>	-	-	-	<u>452 739</u>	(412 647)	(40 092)	(452 739)	-
Wabamisk	(d)	100									
Coûts d'acquisition		65 418	-	-	-	-	65 418	-	-	-	65 418
Coûts d'exploration		220 987	197 095	-	-	(65 909)	352 173	-	-	-	352 173
		<u>286 405</u>	<u>197 095</u>	-	-	(65 909)	<u>417 591</u>	-	-	-	<u>417 591</u>
Wapatik	(e)	100									
Coûts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		15 957	18 823	(15 957)	-	(8 593)	10 230	-	-	-	10 230
		<u>15 957</u>	<u>18 823</u>	<u>(15 957)</u>	-	<u>(8 593)</u>	<u>10 230</u>	-	-	-	<u>10 230</u>
Kukamas	(f)	100									
Coûts d'acquisition		36 718	-	(36 718)	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		69 258	-	(13 282)	-	-	55 976	-	-	-	55 976
		<u>105 976</u>	<u>-</u>	<u>(50 000)</u>	-	-	<u>55 976</u>	-	-	-	<u>55 976</u>
Autres		100									
Coûts d'acquisition		99 632	3 400	-	-	-	103 032	(57 706)	(3 400)	(61 106)	41 926
Coûts d'exploration		36 880	25 165	-	-	(10 984)	51 061	(37 442)	-	(37 442)	13 619
		<u>136 512</u>	<u>28 565</u>	-	-	(10 984)	<u>154 093</u>	(95 148)	(3 400)	(98 548)	<u>55 545</u>
Total Baie James – Or		30 517 475	3 579 685	(65 957)	-	(902 848)	33 128 354	(507 795)	(43 492)	(551 287)	32 577 068

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2024 (suite)

Propriété minérale	Partici-pation indivise %	Coût au 31 août 2023 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Vente de propriété \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2024 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2023 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2024 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2024 \$	
Baie James – Chrome-EGP												
Chromaska	100						46 029	(32 929)	-	(32 929)	13 100	
Coûts d'acquisition		46 029	-	-	-	-	938 742	(916 580)	-	(916 580)	22 162	
Coûts d'exploration		921 721	30 205	-	-	(13 184)						
Total Baie James – Chrome-EGP		967 750	30 205	-	-	(13 184)	984 771	(949 509)	-	(949 509)	35 262	
Baie James – Métaux de base												
Mercator	100						112 671	-	-	-	112 671	
Coûts d'acquisition		112 671	-	-	-	-	181 185	-	-	-	181 185	
Coûts d'exploration		38 529	142 656	-	-	-						
Corne	100						151 200	293 856	-	-	293 856	
Coûts d'acquisition		56 817	-	-	-	-	56 817	-	-	-	56 817	
Coûts d'exploration		36 738	50 933	-	-	-	87 671	-	-	-	87 671	
Autres	100						93 555	144 488	-	-	144 488	
Coûts d'acquisition		1 502	-	-	-	-	1 502	(822)	-	(822)	680	
Coûts d'exploration		835	-	-	-	-	835	-	-	-	835	
Total Baie James – Métaux de base		2 337	-	-	-	-	247 092	440 681	(822)	-	(822)	439 859
Baie James – Nickel												
JBN-57	(k)	100										
Coûts d'acquisition		-	6 092	-	(6 092)	-	-	-	-	-	-	
Coûts d'exploration		-	33 764	-	(21 220)	(12 544)	-	-	-	-	-	
JBN	100						39 856	(27 312)	(12 544)	-	-	
Coûts d'acquisition		502 527	3 753	-	-	-	506 280	-	-	-	506 280	
Coûts d'exploration		102 596	83 641	-	-	12 401	198 638	-	-	-	198 638	
Total Baie James – Nickel		605 123	87 394	-	-	12 401	704 918	-	-	-	704 918	
Baie James – Lithium		605 123	127 250	-	(27 312)	(143)	704 918	-	-	-	704 918	
Dalmas et Galinée	(b)	50										
Coûts d'acquisition		78 662	10 024	-	-	-	88 686	-	-	-	88 686	
Coûts d'exploration		229 883	2 437 980	-	-	(13 486)	2 654 377	-	-	-	2 654 377	
Corvet et Kaanaayaa	(i)	100					308 545	2 448 004	-	-	2 743 063	
Coûts d'acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Coûts d'exploration		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2024 (suite)

Propriété minérale	Partici-pation indivise %	Coût au 31 août 2023 \$	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Vente de propriété \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2024 \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2023 \$	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2024 \$	Valeur comptable nette au 31 août 2024 \$
Baie James – Lithium (suite)											
Pilipas	(j) 100										
Coûts d'acquisition		20 790	-	(20 790)	-	-	-	-	-	-	-
Coûts d'exploration		26 749	17 185	(37 134)	-	-	6 800	-	-	-	6 800
		47 539	17 185	(57 924)	-	-	6 800	-	-	-	6 800
SOQUEM – Alliance BJ	(a) 50										
Coûts d'acquisition		149 700	8 767	-	-	-	158 467	-	-	-	158 467
Coûts d'exploration		1 903 257	815 373	-	-	(153 762)	2 564 868	-	-	-	2 564 868
		2 052 957	824 140	-	-	(153 762)	2 723 335	-	-	-	2 723 335
JBL	100										
Coûts d'acquisition		73 448	-	-	-	-	73 448	-	-	-	73 448
Coûts d'exploration		450 864	553 761	-	-	(8 341)	996 284	-	-	-	996 284
		524 312	553 761	-	-	(8 341)	1 069 732	-	-	-	1 069 732
Total Baie James – Lithium		2 933 353	3 843 090	(57 924)	-	(175 589)	6 542 930	-	-	-	6 542 930
Total Baie James		35 270 793	7 773 819	(123 881)	(27 312)	(1 091 764)	41 801 655	(1 458 126)	(43 492)	(1 501 618)	40 300 037
Nunavik – Or											
Rex-Duquet	(g et h) 100										
Coûts d'acquisition		1 372 065	12 765	-	-	-	1 384 830	(1 148 800)	(102 026)	(1 250 826)	134 004
Coûts d'exploration		4 176 913	61 038	-	-	(2 414)	4 235 537	(3 527 133)	(328 225)	(3 855 358)	380 179
		5 548 978	73 803	-	-	(2 414)	5 620 367	(4 675 933)	(430 251)	(5 106 184)	514 183
Rex Sud	(h) 100										
Coûts d'acquisition		521 539	10 728	-	-	-	532 267	(264 351)	(77 702)	(342 053)	190 214
Coûts d'exploration		593 531	123 259	-	-	(1 286)	715 504	(327 810)	(112 441)	(440 251)	275 253
		1 115 070	133 987	-	-	(1 286)	1 247 771	(592 161)	(190 143)	(782 304)	465 467
Nantais*	(h) 100										
Coûts d'acquisition		180 457	5 030	-	-	-	185 487	(95 299)	(90 188)	(185 487)	-
Coûts d'exploration		325 984	243	-	-	(106)	326 121	(204 913)	(121 208)	(326 121)	-
		506 441	5 273	-	-	(106)	511 608	(300 212)	(211 396)	(511 608)	-
Autres	100										
Coûts d'acquisition		738 409	-	-	-	-	738 409	(738 282)	(127)	(738 409)	-
Coûts d'exploration		982 241	-	-	-	-	982 241	(982 241)	-	(982 241)	-
		1 720 650	-	-	-	-	1 720 650	(1 720 523)	(127)	(1 720 650)	-
Total Nunavik – Or		8 891 139	213 063	-	-	(3 806)	9 100 396	(7 288 829)	(831 917)	(8 120 746)	979 650
Nunavik – Métaux de base											
Doran	100										
Coûts d'acquisition		59 732	66 272	-	-	-	126 004	-	-	-	126 004
Coûts d'exploration		37 237	15 524	-	-	(2 571)	50 190	-	-	-	50 190
		96 969	81 796	-	-	(2 571)	176 194	-	-	-	176 194

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Variations des actifs d'E&E en 2024 (suite)

Propriété minérale	Partici-pation indivise %	Coût au 31 août 2023	Ajouts \$	Paiements d'options \$	Vente de propriété \$	Crédit d'impôt \$	Coût au 31 août 2024	Dépréciation cumulée au 31 août 2023	Dépréciation \$	Dépréciation cumulée au 31 août 2024	Valeur comptable nette au 31 août 2024
Nunavik – Diamants											
Diamrex *	100										
Coûts d'acquisition		52 948	-	-	-	-	52 948	-	(52 948)	(52 948)	-
Coûts d'exploration		7 885	470	-	-	(205)	8 150	-	(8 150)	(8 150)	-
Total Nunavik – Diamants		60 833	470	-	-	(205)	61 098	-	(61 098)	(61 098)	-
Nunavik – Uranium											
Rae Nord *	100										
Coûts d'acquisition		484 977	152	-	-	-	485 129	(484 977)	(152)	(485 129)	-
Coûts d'exploration		709 305	-	-	-	-	709 305	(709 305)	-	(709 305)	-
Total Nunavik – Uranium		1 194 282	152	-	-	-	1 194 434	(1 194 282)	(152)	(1 194 434)	-
Total Nunavik		10 243 223	295 481	-	-	(6 582)	10 532 122	(8 483 111)	(893 167)	(9 376 278)	1 155 844
Total des actifs d'E&E		45 514 016	8 069 300	(123 881)	(27 312)	(1 098 346)	52 333 777	(9 941 237)	(936 659)	(10 877 896)	41 455 881

* Propriétés entièrement dépréciées mais où la Société détient toujours des titres miniers.

Il est à noter que les substances reflètent la cible principale des travaux d'exploration effectués au cours de la période. Ce classement peut changer au fil du temps.

	31 août 2025 \$	31 août 2024 \$
Acquisition et exploration – Valeur comptable nette	44 139 897	41 455 881
Dépenses d'exploration prépayées	<u>131 297</u>	<u>38 065</u>
	44 271 194	41 493 946

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- a) Le 22 septembre 2016, la Société a formé avec SOQUEM l'alliance stratégique de la Baie James (l'« Alliance BJ ») afin d'identifier, d'acquérir et d'explorer des cibles aurifères dans la région de la Baie James. Les propriétés sont détenues comme des projets en coentreprise à 50/50, chaque propriété faisant l'objet d'une entente de coentreprise entre Azimut et SOQUEM. Azimut reste gérant des travaux sur Munischewan, Pontois et Desceliers. SOQUEM est gérant des travaux sur Pikwa. Le 28 novembre 2025, Azimut et SOQUEM ont conclu la vente de la propriété Pikwa à Ressources PMET inc. (note 9).
- b) Les propriétés Dalmas et Galinée font l'objet d'une entente de coentreprise entre Azimut et SOQUEM. Le 25 avril 2019, SOQUEM a acquis une participation de 50 % dans la propriété Dalmas. Azimut reste gérant des travaux.
- c) Les propriétés Opinaca A et B font l'objet d'une entente de coentreprise avec les parties suivantes :
 - Opinaca A est un projet en coentreprise à 50/50 avec Everton Resources Inc. (« Everton »).
 - Opinaca B est un projet en coentreprise à 25/50/25 avec Hecla Québec Inc. (« Hecla ») et Everton.
- d) La propriété Wabamisk est détenue à 100 % par Azimut et est constituée de 544 claims miniers. Huit (8) des claims de la propriété sont grevés d'une redevance de 2,1 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») avec un droit de rachat de 1,05 % pour la somme de 350 000 \$.
- e) Le 21 septembre 2020, la Société a octroyé à Mont Royal Resources Limited (« Mont Royal ») l'option d'acquérir une participation de 50 % dans la propriété Wapatik. Le 9 novembre 2024, Mont Royal a décidé de mettre fin à l'option.
- f) Le 30 novembre 2022, la Société a octroyé à KGHM International Ltd (« KGHM ») l'option d'acquérir une participation initiale de 50 % (la « première option ») dans la propriété Kukamas en versant des paiements totalisant 250 000 \$ en trésorerie à Azimut, en finançant un minimum de 5 millions de dollars en dépenses d'exploration sur une période de quatre (4) ans et en réalisant un minimum de 5 000 mètres de forage au diamant. Azimut est gérant des travaux au cours de la première phase d'option.

KGHM peut acquérir une participation additionnelle de 20 %, portant sa participation totale à 70 % (la « deuxième option »), en faisant un paiement additionnel de 225 000 \$ en trésorerie et en engageant un montant additionnel de 4,2 millions de dollars en travaux d'exploration sur une période de trois (3) ans suivant la date d'élection, et en déposant une évaluation économique préliminaire conforme au Règlement 43-101 le ou avant le troisième anniversaire de la date d'élection. La deuxième option pourra être prolongée de jusqu'à trois (3) ans en engageant des dépenses d'exploration de 1 700 000 \$ par année de prolongation et en versant à Azimut des paiements de 100 000 \$ en trésorerie par année de prolongation. KGHM sera gérant des travaux au cours de la deuxième option.

Si KGHM choisit de ne pas exercer la deuxième option après avoir exercé la première option, elle devra verser 75 000 \$ en espèces à Azimut en guise de paiement final.

- g) La propriété Duquet a été transférée à Azimut le 30 septembre 2015, en contrepartie d'une redevance globale de 2,25 % NSR sur la propriété. La propriété Duquet a été combinée avec la propriété Rex pour former une seule entité (la propriété Rex-Duquet) et est devenue sujette à l'Alliance du Nunavik (voir h).
- h) Le 25 avril 2019, la Société a formé avec SOQUEM l'alliance stratégique du Nunavik (l'« Alliance du Nunavik »), en vertu de laquelle SOQUEM avait l'option d'acquérir une participation initiale de 50 % dans les propriétés Rex (aujourd'hui Rex-Duquet), Rex Sud et Nantais. Le 1^{er} octobre 2024, SOQUEM a décidé de mettre fin à l'option.
- i) Le 7 juillet 2023, la Société a signé des ententes d'option et de coentreprise avec Rio Tinto Exploration Canada Inc. (« Rio Tinto ») visant ses propriétés pour le lithium Corvet et Kaanaayaa, détenues à 100 % par la Société. La Société a modifié l'entente avec Rio Tinto le 23 juillet 2025 pour y inclure une troisième propriété, Wabamisk Est.

En vertu des ententes révisées, Rio Tinto peut acquérir une participation de 50 % dans chacune des propriétés sur une période de quatre (4) ans en finançant des dépenses d'exploration de 25 millions de dollars d'ici au 31 décembre 2028 et en versant des paiements totalisant 1 700 000 \$ en espèces, incluant 500 000 \$ à la signature de l'entente initiale. La Société sera gérant des travaux au cours de la première phase d'option. Rio Tinto peut acquérir une participation additionnelle de 20 % sur cinq (5) ans en finançant des dépenses additionnelles de 60 millions de dollars en travaux. Rio Tinto sera gérant des travaux au cours de la deuxième phase d'option. Rio Tinto a indiqué son intention de mettre fin aux ententes d'option le 31 décembre 2025.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

10 Actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

- j) Le 8 décembre 2023, la Société a signé une entente d'option et de coentreprise avec Ophir Gold Corp. (maintenant Ophir Metals Corp.; « Ophir ») visant sa propriété Pilipas, détenue à 100 % par la Société. En vertu de l'entente, Ophir peut acquérir de la part d'Azimut jusqu'à 70 % d'intérêt dans la propriété sur une période de trois (3) ans en finançant des dépenses d'exploration de 4 millions de dollars et en versant des paiements totalisant 6 millions d'actions d'Ophir et 100 000 \$ en espèces. Au cours de l'exercice terminé le 31 août 2025, la Société a reçu 85 000 \$ en actions d'Ophir (notes 7 et 19) et 25 000 \$ en espèces.
- k) Le 30 avril 2024, Azimut et Métaux de Batteries Patriot inc. ont signé une entente en vue de la vente de la participation de 100 % d'Azimut dans la propriété JBN-57. En contrepartie de la vente de sa propriété, Azimut a reçu 150 000 actions de Patriot et 500 000 \$ en trésorerie. Azimut conserve une redevance de 2 % NSR sur la propriété.
- l) Le 7 juillet 2025, la Société a acquis une participation de 100 % dans 103 claims formant la propriété K2, adjacente à la propriété Elmer dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James, auprès de Dios Exploration Inc. (« Dios »), en contrepartie d'un paiement de 120 000 \$ en espèces et de l'émission de 200 000 actions ordinaires de la Société. Dios conservera une redevance de 2,0 % NSR sur les claims K2, assujettie à un droit de rachat de 1,0 % NSR pour la somme de 3 000 000 \$.

11 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les tableaux suivants résument les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Société aux 31 août 2025 et 2024 :

	2025			2024		
	Rex-Duquet, Rex Sud \$	Elmer \$	Total \$	Rex-Duquet, Rex Sud \$	Elmer \$	Total \$
Solde d'ouverture	1 229 011	748 538	1 977 549	1 006 149	543 775	1 549 924
Changement de l'estimation	4 129	(6 468)	(2 339)	175 791	180 323	356 114
Désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<u>35 416</u>	<u>22 494</u>	<u>57 910</u>	<u>47 071</u>	<u>24 440</u>	<u>71 511</u>
Solde de fermeture	1 268 556	764 564	2 033 120	1 229 011	748 538	1 977 549

Voici les hypothèses utilisées pour estimer les provisions pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations :

	Rex-Duquet, Rex Sud	Elmer	Total
Flux de trésorerie non actualisés estimatifs pour régler les obligations	1 094 929 \$	758 316 \$	1 853 245 \$
Taux d'actualisation moyen pondéré	2,61 %	3,21 %	
Nombre d'années estimatif avant les déboursés pour régler les obligations	1,50 an	7,50 ans	

12 Capital-actions

Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé, sans valeur nominale, votantes et participantes.

Le 16 mai 2025, la Société a clôturé un placement privé sans courtier et a émis 14 520 666 actions ordinaires de la Société à un prix de 0,60 \$ par action, pour un produit brut totalisant 8 712 400 \$.

Passif découlant de la prime liée aux actions accréditives

	2025	2024
	\$	\$
Solde d'ouverture	442 314	-
Ajouts	-	2 875 549
Amortissement	(442 314)	(2 433 235)
Solde de fermeture	-	442 314

Au 31 août 2025, toutes les dépenses d'E&E requises en vertu de l'entente de financement accréditif avaient été engagées (904 654 \$ au 31 août 2024).

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

13 Régime d'options d'achat d'actions

Le nombre d'actions réservées pour émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions correspondait à environ 9,99 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Au 4 avril 2022, la Société a demandé et reçu l'approbation d'augmenter le régime d'options d'achat d'actions; la Société avait alors 81 903 844 actions ordinaires émises et en circulation. Un maximum de 8 190 000 options d'achat d'actions peut être octroyé. Le prix d'exercice des options est établi selon le cours de clôture des actions de la Société à la TSXV qui est en vigueur la veille de la date de l'octroi. Les options sont valides pour une période maximale de dix (10) ans suivant la date d'octroi. Si une période d'interdiction est en vigueur à la fin du terme, la date d'échéance sera reportée de dix (10) jours ouvrables suivant la fin de la période d'interdiction. Les options pourront être exercées immédiatement, à moins d'approbation et d'indication contraire du conseil d'administration.

Les tableaux suivants résument l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation et à leur statut d'exercice aux 31 août 2025 et 2024 :

	2025		2024	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation au début de l'exercice	6 035 000	0,88	5 598 000	0,82
Attribuées	855 000	0,61	1 212 000	0,93
Exercées	(240 000)	0,20	(555 000)	0,34
Échues	(85 000)	1,39	(220 000)	0,87
En circulation à la fin de l'exercice	<u>6 565 000</u>	<u>0,87</u>	<u>6 035 000</u>	<u>0,88</u>
Acquises à la fin de l'exercice	<u>6 407 000</u>		<u>5 683 000</u>	

Les tableaux suivants résument l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 août 2025 et 2024 :

Prix d'exercice \$	Moyenne pondérée de la période résiduelle d'exercice (en années)	Au 31 août 2025	Au 31 août 2024
Entre 0,19 et 0,50	2,29	570 000	810 000
Entre 0,51 et 1,00	6,73	4 702 000	3 857 000
Entre 1,01 et 1,50	6,99	1 285 000	1 360 000
Entre 1,51 et 2,00	4,93	8 000	8 000
	<u>5,71</u>	<u>6 565 000</u>	<u>6 035 000</u>

Le 17 décembre 2024 et le 20 février 2025, la Société a octroyé un total de 855 000 options d'achat d'actions à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants. De ce nombre, 740 000 ont été attribuées à ses administrateurs et dirigeants et 115 000 à ses employés et consultants. Ces options peuvent être exercées pendant une période de 10 ans et sont acquises immédiatement.

Durant l'exercice financier 2024, 1 212 000 options d'achat d'actions ont été attribuées à des membres du conseil d'administration et de la direction, des employés et des consultants, d'une juste valeur de 970 183 \$. Ces options d'achat d'actions sont acquises immédiatement, à l'exception de trois attributions en vertu desquelles la moitié des options sont acquises immédiatement et l'autre moitié un an suivant la date d'attribution.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

13 Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les options ont été comptabilisées à leur juste valeur déterminée selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes en fonction de leur période d'acquisition et des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercice terminé le 31 août 2025	Exercice terminé le 31 août 2024
Cours de clôture la veille de la date d'octroi	0,61 \$	0,93 \$
Prix d'exercice	0,61 \$	0,93 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,16 %	3,93 %
Volatilité prévue	85 %	88 %
Durée de vie prévue	10 ans	10 ans
Taux de dividende prévu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,52 \$	0,80 \$

14 Dépenses par nature

	2025	2024
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	764 435	739 560
Rémunération fondée sur des actions (note 13)	416 227	952 504
Honoraires professionnels et d'entretien	213 792	226 945
Administration et frais de bureau	113 268	103 758
Développement des affaires et frais d'administration	56 345	45 185
Publicité	1 042	2 351
Loyer	3 025	7 874
Assurance	76 582	88 134
Conférences et réunions	138 276	197 608
Amortissement d'immobilisations corporelles (note 8)	39 746	72 810
Amortissement d'actifs incorporels	1 930	2 401
Amortissement d'actifs au titre des droits d'utilisation	59 192	60 606
Charges générales et administratives	1 883 860	2 499 736
Salaires en génération de projets	26 889	12 807
Autres dépenses d'exploration	4 270	5 612
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources, montant net	-	(8 040)
Exploration générale	31 159	10 379

15 Transactions entre parties liées

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, le président et chef de la direction, la chef des finances, le vice-président au développement corporatif (à compter du 16 mai 2022) et le vice-président à l'exploration (à compter du 13 avril 2023). La rémunération versée ou payable pour les services des principaux dirigeants est décrite ci-dessous :

	2025	2024
	\$	\$
Salaires	1 120 065	1 032 500
Honoraires des administrateurs	159 916	140 000
Rémunération fondée sur des actions	428 988	965 067
	1 708 969	2 137 567

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

15 Opérations entre parties apparentées (suite)

Des montants de 590 427 \$ en salaires (560 000 \$ en 2024) et de 189 747 \$ en rémunération fondée sur des actions (94 746 \$ en 2024) ont été capitalisés dans les actifs d'E&E.

Au 31 août 2025, les comptes créditeurs et charges à payer comprenaient un montant de 129 191 \$ (56 250 \$ au 31 août 2024) payable aux principaux dirigeants.

Certains dirigeants disposent de contrats de travail qui prévoient des indemnités advenant un licenciement sans motif sérieux ou à la suite d'un changement de contrôle, prévoyant des paiements équivalents à une fois ou, selon le cas, deux fois le salaire de base de la personne visée. L'indemnité versée ne devra pas représenter plus de 10 % de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la Société au moment du paiement. Au 31 août 2025, l'indemnité à laquelle les dirigeants avaient droit s'élevait à un minimum de 792 846 \$ et un maximum de 1 549 333 \$.

16 Impôt sur le revenu

Composantes de l'impôt sur le revenu

La charge d'impôt sur le revenu différé se compose des éléments suivants :

	2025 \$	2024 \$
Charge d'impôt sur le revenu différé	(491 069)	1 351 318
Amortissement des primes liées aux actions accréditives	(442 314)	(2 433 235)
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	<u>(933 383)</u>	<u>(1 081 917)</u>

Le taux d'imposition effectif diffère du taux d'imposition statutaire canadien en raison des éléments suivants :

	2025 \$	2024 \$
Perte avant l'impôt sur le revenu	<u>(3 412 256)</u>	<u>(1 039 428)</u>
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 26,5 % (26,5 % en 2024)	(904 248)	(275 448)
Dépenses non déductibles (revenus non imposables)	111 542	378 277
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	50 364	(210 588)
Incidence fiscale des dépenses renoncées en lien avec les actions accréditives	239 733	1 350 363
Amortissement des primes liées aux actions accréditives	(442 314)	(2 433 235)
Ajustements par rapport à la fin de l'exercice précédent	<u>11 540</u>	<u>108 714</u>
Recouvrement d'impôt sur le revenu différé	<u>(933 383)</u>	<u>(1 081 917)</u>

Aux 31 août 2025 et 2024, les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts différés de la Société sont les suivantes :

	2025 \$	2024 \$
Pertes autres qu'en capital	3 168 000	2 799 000
Pertes en capital	29 000	38 000
Placements	201 000	163 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	-	205 000
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	(7 000)	(105 000)
Actifs d'exploration et d'évaluation	(4 791 000)	(4 974 000)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	539 000	524 000
Actif au titre des droits d'utilisation	(84 000)	(13 000)
Obligation locative	<u>85 000</u>	<u>13 000</u>
	<u>(860 000)</u>	<u>(1 350 000)</u>

L'impôt différé reflète l'impact fiscal des écarts temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière. Les passifs d'impôt sur le revenu différé aux 31 août 2025 et 2024 comprenaient les éléments suivants :

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

16 Impôt sur le revenu (suite)

	2025 \$	2024 \$
Actifs d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	3 168 000	2 799 000
Pertes en capital	29 000	38 000
Placements	201 000	163 000
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	-	205 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	539 000	524 000
Obligations locatives	85 000	13 000
	<u>4 022 000</u>	<u>3 742 000</u>
Passifs d'impôt différé		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	(7 000)	(105 000)
Actifs d'exploration et d'évaluation	(4 791 000)	(4 974 000)
Actif au titre des droits d'utilisation	(84 000)	(13 000)
	<u>(4 882 000)</u>	<u>(5 092 000)</u>
Impôt différé, montant net	(860 000)	(1 350 000)
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	<u>-</u>	<u>-</u>
Impôt différé comptabilisé	(860 000)	(1 350 000)

La capacité à réaliser des avantages fiscaux dépend de plusieurs facteurs dont la vente de propriétés. Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre de comptabiliser l'actif. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés s'élevaient à un montant nul en 2025 (montant nul en 2024).

Au 31 août 2025, les montants et les dates d'échéance des pertes pouvant être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs sont les suivants :

	Fédéral \$	Provincial \$
2045	1 358 000	1 358 000
2044	1 221 000	1 221 000
2043	1 529 000	1 529 000
2042	1 075 000	1 076 000
2041	797 000	797 000
2040	702 000	700 000
2039	74 000	74 000
2038	211 000	210 000
2037	185 000	184 000
2036	306 000	306 000
2035	410 000	409 000
2034	514 000	512 000
2033	436 000	434 000
2032	790 000	787 000
2031	687 000	705 000
2030	719 000	719 000
2029	816 000	818 000
2026	139 000	99 000
	<u>11 969 000</u>	<u>11 938 000</u>

Au 31 août 2025, la Société avait accumulé des pertes en capital au Canada aux fins de l'impôt sur le revenu d'un montant approximatif de 218 000 \$ (283 000 \$ – 31 août 2024). Ces pertes peuvent être reportées indéfiniment pour les utiliser en réduction de futurs gains en capital.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

17 Perte nette (bénéfice net) par action

Pour l'exercice terminé le 31 août 2025, il n'y avait aucune différence entre la perte par action de base et la perte par action diluée étant donné que les instruments potentiellement dilutifs avaient un effet antidilutif.

Pour l'exercice terminé le 31 août 2024, le Résultat net (perte nette) dilué par action a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation de 85 221 422 ajusté par le nombre d'instruments potentiellement dilutifs de chaque option d'achat d'action dont le prix d'exercice était inférieur au cours moyen de l'action de la Société. Durant l'exercice terminé le 31 août 2024, 640 949 options d'achat d'actions pouvaient être exercées à un prix d'exercice inférieur au cours moyen des actions de la Société. Par conséquent, un nombre moyen pondéré dilué d'actions de 85 862 371 a été utilisé pour calculer le Résultat net (perte nette) dilué par action en 2024.

18 Informations additionnelles relatives aux flux de trésorerie

	2025	2024
	\$	\$
Acquisitions d'actifs d'E&E incluses dans les comptes créditeurs et charges à payer	2 286 838	2 620 800
Amortissement d'immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'E&E	325 399	285 898
Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources présentées en réduction des actifs d'E&E, montant net	3 575 784	1 098 346
Paiement d'option reçu en actions présenté en réduction des actifs d'E&E	85 000	240 000
Produit de la vente d'actifs d'E&E reçu en actions, présenté en réduction des actifs d'E&E	-	1 221 000
Rémunération fondée sur des actions incluse dans les actifs d'E&E	115 787	171 048

Pour l'exercice terminé le 31 août 2025, la Société a changé la présentation de l'état des flux de trésorerie afin de présenter les avances reçues pour travaux d'exploration sur une base nette au sein des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de manière à mieux refléter la nature des activités. Les données comparatives pour 2024 ont été ajustées en conséquence.

Les fonds sont reçus des partenaires pour des travaux d'exploration sur certaines propriétés où la Société est gérant des travaux et sont graduellement réduits lorsque les travaux d'exploration sont effectués, en parallèle aux honoraires de gestion de projets.

Conséquemment, les flux de trésorerie (utilisés) générés dans le cadre des activités d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 août 2024 sont passés de (512 299 \$) à 508 739 \$ à la suite du reclassement, les ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation sont passés de (10 906 276 \$) à (5 808 903 \$), et les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités d'investissement sont passés de 1 075 078 \$ à 54 040 \$.

	2025	2024
	\$	\$
Avances reçues pour travaux d'exploration	6 521 008	6 118 414
Avances utilisées pour travaux d'exploration	3 834 681	4 671 579

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital

Classement

Les instruments financiers de la Société au 31 août 2025 se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de sommes à recevoir, de placements, de comptes créditeurs et charges à payer et d'avances reçues pour travaux d'exploration. La juste valeur de ces instruments financiers est soit équivalente à leur juste valeur (placements) ou se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme ou du fait qu'ils portent intérêt aux taux actuels du marché.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

19 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Le classement des instruments financiers de la Société se résume comme suit :

	Juste valeur	
	2025	2024
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13 639 750	11 766 113
Sommes à recevoir	364 134	763 484
Placements	725 155	931 242
	<u>14 729 039</u>	<u>13 460 389</u>
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 120 996	3 392 355
Avances reçues pour travaux d'exploration	3 044 929	687 111
	<u>6 165 925</u>	<u>4 079 466</u>

La Société définit la hiérarchie d'évaluation de la juste valeur selon laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut des données autres que les prix cotés considérés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et le niveau 3 inclut des données pour les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux hiérarchiques durant les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024.

Risques financiers

En raison de son utilisation d'instruments financiers, la Société est exposée à différents risques financiers, comme le risque de crédit, le risque de liquidité, et le risque de marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux sommes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité pour lesquels la direction estime que le risque de perte est minime.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2025 et 2024, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Au 31 août 2025, la Société disposait de fonds suffisants, avec un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 13 639 750 \$ (11 766 113 \$ au 31 août 2024) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 6 432 311 \$ (4 572 453 \$ au 31 août 2024).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2025 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	0 à 12 mois	12 à 24 mois	Plus de 24 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration	6 165 924	6 165 924	6 165 924	-	-
Obligations locatives	320 327	408 082	84 018	85 334	238 730

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

20 Instruments financiers, risques financiers et gestion du capital (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux sommes à recevoir. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes auprès de banques à charte canadiennes ou sont investis de façon diversifiée dans des valeurs mobilières ayant une cote de crédit de haute qualité pour lesquels la direction estime que le risque de perte est minime.

Le risque de crédit lié aux sommes à recevoir de partenaires découle d'une éventuelle incapacité des partenaires à assumer leurs créances. Ces sommes à recevoir découlent des dépenses engagées au nom des partenaires. En 2025 et 2024, aucune provision pour créance douteuse n'a été comptabilisée. La Société effectue un suivi serré de sa situation financière de façon à minimiser son risque de crédit sur les sommes à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Au 31 août 2025, la Société disposait de fonds suffisants, avec un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 13 639 750 \$ (11 766 113 \$ au 31 août 2024) pour s'acquitter de ses passifs à court terme de 6 432 311 \$ (4 572 453 \$ au 31 août 2024).

Le tableau qui suit indique les échéances contractuelles des passifs financiers, incluant les intérêts le cas échéant, au 31 août 2025 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Comptes créditeurs et charges à payer, avances reçues pour travaux d'exploration	6 165 924	6 165 924	6 165 924	-	-
Obligations locatives	320 327	408 082	84 018	85 334	238 730

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les futurs flux de trésorerie liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations dans les taux d'intérêt du marché. Le risque de la Société à cet égard découle de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie et est négligeable.

Risque lié au cours des actions

Le risque lié au cours des actions est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie en raison de la conjoncture dans le secteur minier canadien et des fluctuations des marchés boursiers. Les variations de la juste valeur des placements évalués à la juste valeur par le biais du Résultat net (perte nette) sont comptabilisées dans les autres gains et pertes dans l'état du Résultat net (perte nette) et du résultat global (perte globale). En ce qui concerne les placements évalués à la juste valeur par le biais du Résultat net (perte nette) de la Société, une variation de $\pm 10\%$ des cours du marché au 31 août 2025 se solderait par une variation du Résultat net (perte nette) estimée à 73 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 août 2025 (93 000 \$ – 31 août 2024).

La juste valeur des placements en actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées en bourse est classée de niveau 1 dans la hiérarchie de la juste valeur.

Gestion du capital

La Société considère les éléments inclus dans les capitaux propres comme des composantes du capital.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital consistent à maintenir sa capacité de poursuivre ses activités. La direction révise son approche en matière de gestion du capital de façon continue et au besoin, la Société obtient du financement par le biais de placements privés.

Aucun changement important n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 août 2025. La Société n'est pas assujettie à des exigences extérieures en matière de capital, à moins que la Société ne clôture un placement accréditif, auquel cas les fonds devront être engagés en frais d'exploration admissibles. Les variations des différentes composantes du capital sont présentées dans les états des variations des capitaux propres.

Exploration Azimut inc.

Notes aux états financiers

Pour les exercices terminés les 31 août 2025 et 2024

(en dollars canadiens)

21 Évènement subséquent

Le 25 novembre 2025, la Société a déposé une demande visant à augmenter de 1 862 000 le nombre d'actions ordinaires réservées pour l'émission future en vertu du régime d'options d'achat d'actions, portant le total à 10 052 000, soit environ 9,99 % des 100 629 310 actions ordinaires émises et en circulation de la Société au 11 novembre 2025. L'augmentation du nombre d'actions réservées en vertu du régime d'options d'achat d'actions a été approuvée le 16 décembre 2025.